

Souillac A Venir

Mensuel municipal d'information - Mars 2011 - n°32

SORTIR DE LA SPIRALE DE LA VIOLENCE **La Compagnie du 4 en partenariat avec la Mairie et** **les lycées de Souillac présente :** **« A Bâtons Rompus »**

Ce projet est né d'un constat : depuis quelques années dans le milieu associatif et éducatif, il est à déplorer une dégradation des relations garçons / filles, hommes / femmes qui se répercute sur les relations familiales et touche forcément l'épanouissement des jeunes.

La troupe de théâtre la Compagnie du 4 suggère, dans la pièce « à Bâtons Rompus », les conflits que traversent les deux sexes aujourd'hui. Elle se produira le jeudi 17 mars à 15h30 pour les scolaires et à 20h30 pour tout public, au Palais des Congrès. A la suite du spectacle, possibilité d'échanger avec les intervenants présents (CIDFF* et les bénévoles de « SOS, violences conjugales »*).

Un travail de fond a été effectué avec les élèves du lycée hôtelier et du lycée louis Vicat afin de bien réceptionner le message initial. Ils seront encadrés pour verbaliser et mettre à distance les messages implicites et explicites de la pièce. De cet échange, doit émerger une étude autour du thème de la violence en général sur les comportements de tout un chacun, le vécu personnel, la vie dans l'établissement... Cette démarche s'inscrit dans la volonté commune de prévention contre toutes formes de violences dans ses manifestations.

Les élèves ont étudié le compte rendu annuel du CIDFF*, ils ont perçu les réalités des difficultés quotidiennes traversées par les familles et ont compris que contrairement aux idées reçues, toutes les catégories sociales sont

touchées par les violences conjugales et familiales. Ces classes, exclusivement composées de garçons pour le lycée louis Vicat, ont commencé le travail d'analyse avec beaucoup d'enthousiasme : ils ont de nombreuses interrogations concernant le thème des inégalités Hommes - Femmes.

Les élèves présenteront la troupe et leur travail de réflexions devant le public de la ville de Souillac lors de la représentation du soir. L'objectif est double, il se positionne en termes pédagogiques mais aussi civiques et participe au développement de ces jeunes.

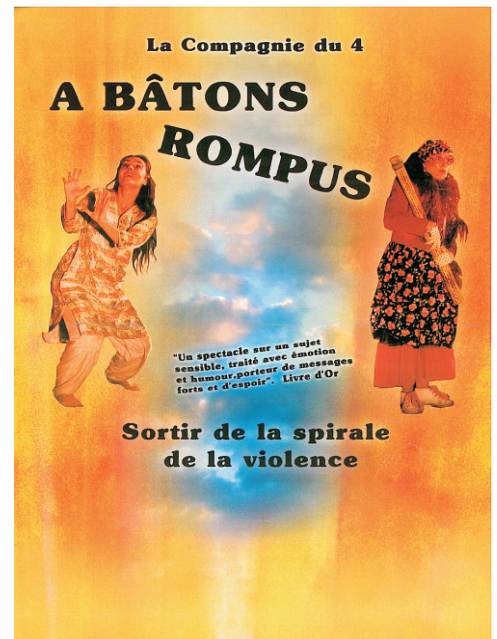
***CIDFF : Centre d'Information des Femmes et des Familles (apporte aide juridique et psychologique).**

50, rue Saint Ursisse, 46000

Cahors. Tél : 05.65.30.07.34

***SOS violences conjugales : 3919**

Ce spectacle créé au Conseil Régional Midi-Pyrénées pour la journée de la femme, se joue avec un impact fort pour tous publics, lycées, collèges, associations de femmes, forums... Déjà plus de 100 représentations partout en France.



Concours des maisons fleuries **Organisé par l'équipe de la Vie Quotidienne**



Venez nombreux vous inscrire (avant le 15 juin 2011), à l'accueil de la mairie.

Un jury passera au cours de la première quinzaine de juillet, à travers la ville, pour sélectionner trois plus belles maisons fleuries de Souillac.

Les prix seront remis le 15 août, lors de la fête à Souillac (vous serez avertis par courrier).

Animations Mars 2011

- **Vendredi 4 mars** : Conférence salle Salives à 15h par Monsieur Jean Bourdarie, « Recherches généalogiques ». Organisée par l'Association « Vivre à Souillac ».

- **Samedi 5 et dimanche 6 mars** : Exposition avicole au Palais des Congrès de 9h à 18h. Entrée 3€, gratuit pour les -12ans. Organisée par la Société Avicole du Quercy et du Périgord Noir.

- **Mercredi 9 mars** : Animation petite enfance autour d'un tapis lecture sur le thème des « comptines du jour et de la nuit ». Lectures animées par les bibliothécaires, de 10h à 11h, section jeunesse de la bibliothèque.

- **Du mardi 15 mars au samedi 16 avril** : Exposition d'art sur le thème « Ecriture et Patrimoine » de Daniel Pujola, section adulte de la bibliothèque. Vernissage de l'exposition offert par l'Association « Lire, voir, écouter », mardi 22 mars à 18h, section adulte de la bibliothèque.

- **Mardi 15 mars à 18h et Mercredi 16 mars à 16h** : Spectacle « Guignol », place Pierre Betz. Entrée : 5€.

- **Jeudi 17 mars** : Club lecture « La Poésie » : thème de la nature, 16h30 section jeunesse de la bibliothèque.

- **Jeudi 17 mars** : La Compagnie du 4 présente « A bâtons rompus », Palais des Congrès à 20h30. Tout public. Entrée libre. En partenariat avec la Mairie et les Lycées de Souillac.

- **Samedi 19 mars** : Carnaval de Souillac organisé par le Comité des Fêtes de Souillac « Los Festaires » avec la participation des écoles. Départ à 14h au parking du collège. Animation peluche géante, jeter de bonbons, sculpteur de ballons. Animations au Palais des Congrès à 17h. Apéritif gratuit.

- **Samedi 26 mars** : « Le Théâtre du Travers » présente « LA BAIGNOIRE » de Victor HAIM, Palais des Congrès à 21h. Pièce tragi – comique, durée 1h30. Entrée 5€, gratuit pour les -12 ans. Organisé par le Comité des Fêtes de Souillac « Los Festaires ».



Samedi 19 mars 2011

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
A 18h Square Chapou
Suivie d'un apéritif offert par la municipalité, au « Tivoli », bd Louis Jean Malvy.

- **Dimanche 27 mars** : Thé dansant avec l'Orchestre Christian Roque au Palais des Congrès à partir de 15h. Renseignements au Rotary Club au 06.32.79.89.64.



Ne vous laissez pas tenter par les personnes qui vous demandent une signature sur les marchés, les parkings de magasins ou tout autre lieu public.

Demandez-leur leur carte officielle.



DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 31 MARS 2011 A 18H,
SALLE SALIVES
OUVERT AU PUBLIC
ORDRE DU JOUR
DISPONIBLE EN MAIRIE 8 JOURS AVANT

Le Sport à Souillac en mars

Athlé 46 badminton

6 mars : 10 h, gymnase, tournoi départemental

Athlé 46 Tennis de Table

12 mars : 14h, gymnase, critérium individuel

26 mars : 16h, gymnase, Souillac 2 / Praysac 3

Athlé 46 Volley ball

17 mars : 21h, gymnase, Athlé 46

Volley A / Bleuets du Lendou A

23 mars : 21h, gymnase, Athlé 46

Volley C / entente G.G./ASCET

24 mars : 21h, gymnase, Athlé 46

Volley B / Athlé 46 Volley A

31 mars : 21h, gymnase, Athlé 46

Volley A / Lalbenque Volley A

ESCG Football

19 mars : match à l'extérieur Rodez

Aveyron AC 1 / ESCG 1

26 mars : Cressensac 15h,

ESCG 1 / Bassin Aveyron. JS 1

Souillac Handball

19 mars: 20h, US Hand Ball 1 /

Gramat

USS Rugby

6 mars : match à l'extérieur, Saint

Léonard / USS

13 mars : 14h, stade, USS / Lalinde

20 mars : match à l'extérieur,

Fumel / USS

Les sacs vont réapparaître dans les « toutounet ».

Nous demandons aux personnes qui ne possèdent pas de chien, donc qui n'en ont pas l'usage, de s'abstenir de prendre des sacs; une trop importante consommation a été enregistrée ces derniers mois.

Travaux

Les travaux d'installation de l'espace ludique du Quartier du Puy d'Alon. Enfin!

Afin de privilégier le lien social, un lieu de rencontres en accès libre avec de multiples activités sportives a été souhaité sur l'espace qui recevait la plateforme destinée au seul jeu de basket. Ce nouvel équipement aussi appelé mini-stadium, d'une superficie de 325 m², permettra la pratique des sports suivants : football, basket, handball, hockey, volley, badminton, tennis. Il sera à la libre disposition des associations communales, des établissements scolaires, des jeunes du quartier et de la ville mais aussi aux personnes à mobilité réduite et permettra de découvrir et de s'initier à des activités sportives dans un espace convivial. La plateforme permettant de le recevoir est réalisée et son installation est prévue au début du mois de mars.

Parallèlement afin de diminuer les nuisances sonores que procurent les jeux installés dans l'enceinte des logements, il est prévu de procéder à leur déménagement dans le courant du printemps par les services techniques municipaux. Ils iront rejoindre le mini-stadium pour compléter l'espace de loisirs, permettant ainsi de tisser des liens entre les habitants et les utilisateurs.

Un plan d'aménagement de ce secteur est en cours d'étude incluant un sens de circulation, des ralentisseurs dans le cadre de la sécurisation de l'ensemble des axes routiers de la ville. Une étude sera lancée sur de nouveaux emplacements de stationnement le long des bâtiments G et F. C'est en concertation avec les habitants du quartier que ces projets voient le jour et leur collaboration précieuse, je les en remercie.

Bernard Hutin

Maire Adjoint à la vie quotidienne, la démocratie locale participative et la communication.

Travaux Place du Figuier

Les travaux de restructuration de la place du Figuier débuteront le 7 mars 2011 et dureront environ 8 semaines. Ils seront effectués par l'entreprise MARCOULY - SOCIETE SOUILLAGAISE DE TRAVAUX.

Pendant le chantier, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits :

- rue Malvarès (de la rue Gambetta à la place du Figuier)
- rue du Rajol
- rue du Lavoir
- place du Figuier

Tout sera mis en oeuvre pour que la gêne causée aux riverains soit la moindre possible. Nous sommes certains que la perspective d'obtenir en fin d'opération un quartier rénové et agréable, sera de nature dans votre esprit, à atténuer quelque peu les nuisances dues au chantier dont nous nous excusons par avance.

Christian TERRIEUX
Adjoint Délégué aux Travaux

Permanence

C TERRIEUX, Adjoint au maire délégué

aux travaux, se tiendra, à compter du 1er

mars 2011, à la disposition du public tous

les lundis de 10h à 12h, les autres jours

sur rendez-vous.

Affaires Scolaires

« Passe ton bac d'abord » ... à Souillac

Mais oui, passer son bac général à Souillac sera désormais possible dès 2012 !

Depuis maintenant 2 rentrées scolaires, le lycée Polyvalent Louis Vicat accueille des élèves de collège en classe de 2^o générale. Nouveauté : à la rentrée prochaine de septembre 2011, ces élèves pourront continuer leur scolarité dans cet établissement. Ils pourront y suivre les cours de classe de 1^o et préparer en terminale le bac S-SVT (math – sciences de la vie et de la terre), le bac STI2D (science et technique de l'industrie – développement durable) permettant de poursuivre en BTS à Souillac et suivant les effectifs, le bac littéraire.

Autre nouveauté : à la prochaine rentrée scolaire, le lycée hôtelier proposera un bac pro en 3 ans, bac pro monovalent option cuisine ou restaurant, examen permettant de poursuivre en BTS, formation courte de très bonne qualité. Les petits Souillagais pourront donc être scolarisés à Souillac de la maternelle jusqu'au Bac voir plus, suivant la filière. Ils pourront suivre une scolarité sur place sans avoir à supporter des trajets fatiguants en train ou bus ; sans avoir à vivre en internat qui, bien que cela puisse être une expérience enrichissante, est de plus en plus difficile à vivre du fait de la suppression régulière par nos instances dirigeantes du personnel encadrant ; sans avoir, pour leurs parents, à supporter les frais de cette scolarité à l'extérieur.

Que du positif pour les enfants de Souillac et des alentours et leurs parents, positif qui a pu être obtenu grâce à l'action et la détermination des proviseurs, des enseignants avec l'appui et le soutien de la Municipalité.

De plus, en restant à Souillac, les jeunes Souillagais pourront profiter et s'investir dans les multiples associations sportives, culturelles et d'animation qui leur sont proposées et permettre à ce tissu associatif de perdurer et de se développer.

Nathalie Soulié - Clédel
1ère Adjointe chargée des Affaires Scolaires



Elections cantonales 2011

Les prochaines élections cantonales auront lieu sur tout le territoire français les dimanches 20 mars (1er tour) et 27 mars 2011 (2ème tour).

Pour être candidat, il faut :

- être français et avoir au moins 18 ans le jour de l'élection,
- avoir une attache avec le département d'élection (domicile ou attache fiscale),
- faire une déclaration de candidature à la préfecture.

Depuis 2008, tout candidat à l'élection cantonale doit se présenter avec un remplaçant de sexe opposé.

Pour être élu au 1er tour, il faut avoir la majorité des suffrages exprimés, si ceux-ci représentent au moins 25% des inscrits.

Peuvent se présenter au 2ème tour, les candidats ayant obtenu au 1er tour un nombre de voix égal à 12.5% du nombre des électeurs inscrits. (Si un seul candidat remplit cette condition, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages après lui peut se maintenir au second tour).

Pour être élu au 2ème tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats remporte les élections. (Rare mais pas impossible).

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la mairie de son domicile (ou de sa résidence ou à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans).

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix, à condition qu'il soit inscrit sur la liste électorale de la même commune. Le vote par correspondance n'est plus autorisé pour les élections cantonales.

ÊTRE ASSESSEUR OU SCRUTATEUR LORS DES OPERATIONS ELECTORALES ?

Lors des opérations électorales, la tenue d'un ou plusieurs bureaux de vote nécessite la présence d'assesseurs et de scrutateurs qui remplissent des missions selon les dispositions du Code Electoral.

Les premiers tiennent les bureaux de vote dans la journée et contrôlent les opérations de dépouillement en soirée tandis que les seconds procèdent au dépouillement.

Si vous disposez de temps libre pour remplir l'une ou l'autre mission et participer ainsi au bon déroulement des prochaines élections cantonales, veuillez contacter le secrétariat des élections de la mairie, Mme LEYGONIE Catherine, pour vous inscrire sur un créneau horaire disponible.

Bien sûr, vous devez être inscrit sur la liste électorale de Souillac.

Associations

ECOLE DE MUSIQUE

Zoom sur les séances d'écoute musicale

Les séances d'écoute musicale s'adressent à tous les mélomanes. **Elles ont lieu le Vendredi de 19h à 20h** dans les locaux de l'école de musique, avenue de Sarlat - hors périodes de vacances scolaires - (36 euros par trimestre).

Chaque semaine, une oeuvre musicale est présentée avant écoute, permettant de découvrir ou redécouvrir les chefs d'oeuvres de Bach, Mozart ou Stravinsky. Il n'est pas nécessaire d'être un « spécialiste » pour apprécier la musique, il suffit de prendre le temps de l'écouter, et s'écouter un peu soi-même... Les séances des 18 et 25 mars, 1er, 8, 15 et 22 avril seront consacrées au Trouvère, le célèbre opéra de Verdi. A l'issue de cette préparation, une sortie sera proposée afin de visionner une diffusion en direct et en HD du Métropolitain Opéra de New York.

N'hésitez pas à prendre contact auprès de Frédéric Rouquié, au 06.86.73.62.93.

« *Ecouter, et non plus seulement entendre,
...pour apprécier davantage...* »



APPEL

A tous les amateurs de photos



Votre club, établi maintenant à Souillac, vous attend pour « développer » votre potentiel artistique et vous « encadrer » dans une recherche d'informations diverses sur l'art de l'image.

Réunions tous les 15 jours à l'abbaye, salle « Souillac Accueil ».

Renseignements, inscriptions :
06.07.57.36.71

Mail : souillacimages@aol.com